

### Objectifs :

- Revoir la prise en charge des urgences vitales.
- Revoir la prise en charge des urgences potentielles.
- Poursuivre sa participation à la prévention des risques collectifs.

**Personnel visé :** Personnel soignant

**Prérequis :** Titulaire de l'AFGSU de niveau 2

### Formateur :

Formateurs spécialisés dans la formation du personnel médical et soignant, habilités par le CESU (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence), professionnels du secourisme en milieu hospitalier.

### Moyens pédagogiques :

Mises en situation, questionnements, analyses avec les participants suivies de démonstrations et d'ateliers d'apprentissage des gestes.

Méthode « A.G.I.R » : Apprendre un Geste en Intégrant le Raisonnement.

70% pratique 30% théorique

## PROGRAMME

### Revoir la prise en charge des urgences vitales

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée.
- Alerter le SAMU ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés.
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- L'obstruction aiguë des voies aériennes et les gestes adéquats.
- Arrêter une hémorragie externe. • L'arrêt cardiaque et la réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence adéquat.
- L'utilisation des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux. • Les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence

### Revoir la prise en charge des urgences potentielles

- Les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et les gestes adéquats.
- Les signes de gravité d'une brûlure et les actions appropriées.
- Les règles élémentaires d'hygiène.
- La prise en charge adaptée d'un traumatisme.
- Le relevage et le brancardage.
- Les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné.
- Les règles de protection face à un risque infectieux

### Poursuivre sa participation à la prévention des risques collectifs

- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer une protection adaptée.
- Participer à la mise en œuvre des dispositifs ORSAN (Organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles).
- Intégrer son action au sein des plans de secours, du plan blanc ou du plan bleu.
- Les risques NRBC-E et la conduite appropriée en cas d'activation du plan blanc. • Les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques.